



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
Procès-verbal de la Saison 2025/2026
SECTION U12-U13
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

Réunion du jeudi 19.03.2026

Présents : Messieurs Jean-Luc BIDART, Christian LABORDE, Robert RITTIMANN,

Excusés : Monsieur Fabrice SIMON

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les compétitions se déroulant sous forme de brassages, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

La Commission précise que toutes les demandes de modifications de date et d'horaire des rencontres doivent être motivées et pas simplement au motif d'accord entre les clubs. Les demandes doivent se faire au plus tard le jeudi 13h (réunion de la Commission) précédant la date du match et comportant l'accord du club adverse. Ces demandes doivent être faites par Footclubs.

La Commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U12 et U13. La non-utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48H accompagnée du formulaire « Rapport de constat d'échec » relatant le motif précis de la non-utilisation de la FMI (Art.17 des règlements sportifs du district). Dans tous les cas, la feuille de match doit être remplie avant le début de chaque rencontre.

Les joueurs inscrits sur la FMI et notés « n'a pas participé » seront considérés comme ayant participé dès lors que tous les remplaçants sont ainsi notés.

REPORTS

Compétition	Poule	Match	Club	Recevant	Equipe	Club	Visiteur	Equipe	Nouvelle date
U13 D4	Poule C	55295793	535776	Bassens Cmo	3	549491	St Augustin Cpa Usj	2	28/03/2026
U13 D6	Poule G	55295552	505572	Bordeaux Rc	3	505560	Carbon Blonais Ca	3	28/03/2026



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
Procès-verbal de la Saison 2025/2026
SECTION U12-U13
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

U13 DÉPARTEMENTALE 1

RAS

U13 DÉPARTEMENTALE 2

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Date	Compétition	Poule	Match	N° Club	Club	Équipe	Anomalies	Tarifs
07/03/2026	U13 D2	Poule A	55276043	537774	Cubzac Les Ponts Fc	1	<i>Forfait 1er et 2ème match</i>	47,50 €

U13 DÉPARTEMENTALE 3

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES (3^{ème} RAPPEL)

Date	Compétition	Poule	Match	Club	Recevant	Équipe	Club	Visiteur	Équipe
28/02/2026	U13 D3	Poule C	55301100	563836	Apis Football	1	549491	JSA CPA	1

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Date	Compétition	Poule	Match	N° Club	Club	Equipe	Anomalies	Tarifs
21/02/2026	U13 D3	Poule B	55288340	511449	Cenon Us	4	<i>Match perdu par pénalité</i>	59,25 €
28/02/2026	U13 D3	Poule C	55301100	563836	Apis Football	1	<i>Feuille de match en retard</i>	47,50 €

U13 DÉPARTEMENTALE 4

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Date	Compétition	Poule	Match	N° Club	Club	Equipe	Anomalies	Tarifs
07/03/2026	U13 D4	Poule B	55276522	505679	Mérignacais Sa	4	<i>FMI mal remplie/non conforme</i>	11,85 €



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
Procès-verbal de la Saison 2025/2026
SECTION U12-U13
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

U13 DÉPARTEMENTALE 5

DÉCISIONS

Appel à l'astreinte du FOOTBALL CLUB PINEUILH (582306) du 13.03.2026 qui déclare son terrain injouable pour la rencontre 55299078 U13 Départementale 5 Poule C du 14.03.2026 opposant PINEUILH FC 1 – ALLIANCE DU MORON FC 2. Le FOOTBALL CLUB PINEUILH s'est engagé à envoyer l'arrêté de fermeture du terrain au plus tard le lundi 16.03.206 à 12h00. Cet arrêté de fermeture ne nous est jamais parvenu.

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe PINEUILH FC 1 pour en attribuer le bénéfice à l'équipe ALLIANCE DU MORON FC 2.

PINEUILH FC 1 : moins 1 points, 0 buts

ALLIANCE DU MORON FC 2 : 3 points, 3 buts

L'équipe BORDEAUX ST JEAN ASU 3 ne s'est pas déplacée pour la rencontre 55276640 U13 Départementale 5 poule A du 14.03.2026 opposant FC COEUR DE VIGNE 1 – BORDEAUX ST JEAN 3. **La Commission déclare l'équipe BORDEAUX ST JEAN 3 forfait pour la rencontre.**

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES (3^{ème} RAPPEL)

Date	Compétition	Poule	Match	Club	Recevant	Équipe	Club	Visiteur	Équipe
28/02/2026	U13 D5	Poule B	55304026	511449	Cenon Us	3	553792	Coteaux Libournais	3

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Date	Compétition	Poule	Match	N° Club	Club	Équipe	Anomalies	Tarifs
28/02/2026	U13 D5	Poule B	55304026	511449	Cenon Us	3	<i>Feuille de match en retard</i>	47,50 €
14/03/2026	U13 D5	Poule A	55276640	525226	Bordeaux St Jean Asu	3	<i>Forfait 1er et 2ème match</i>	47,50 €
14/03/2026	U13 D5	Poule B	55299078	582306	Pineuilh Fc	1	<i>Match perdu par pénalité</i>	59,25 €

U13 DÉPARTEMENTALE 6

COURRIERS

Courriels du Club AS MONTFERRANDAISE (529860) du 14.03.2026 qui déclare forfait pour la rencontre 55304045 U13 Départementale 6 Poule A du 14.03.2026 opposant GENSAC MONTCARET AS 1 – MONTFERRENDAISE AS 1.

La Commission valide le forfait.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2025/2026

SECTION U12-U13

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Date	Compétition	Poule	Match	N° Club	Club	Équipe	Anomalies	Tarifs
14/03/2026	U13 D6	Poule A	55304045	529860	Montferrand As	2	Forfait 1er et 2ème match	47,50 €
14/03/2026	U13 D6	Poule C	55304087	550784	Ambarésienne Es	2	FMI mal remplie/non conforme	11,85 €
14/03/2026	U13 D6	Poule F	55304065	550080	Gensac Montcaret As	2	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
07/03/2026	U13 D6	Poule F	55277259	518683	Libourne Rouges	2	Feuille de match en retard	-47,50 €

U12 DÉPARTEMENTALE 1

RAS

U12 DÉPARTEMENTALE 2

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

Date	Compétition	Poule	Match	Club	Recevant	Équipe	Club	Visiteur	Équipe
07/03/2026	U12 D2	Unique	55287759	564925	Libourne Foot 2024	25	509442	Lormont Us	21

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Date	Compétition	Poule	Match	N° Club	Club	Équipe	Anomalies	Tarifs
07/03/2026	U12 D2	Unique	55287759	564925	Libourne Foot 2024	25	Feuille de match en retard	47,50 €

U12 DÉPARTEMENTALE 3

RAS

Jean-Luc BIDART
Animateur de la Section U12-U13

Robert RITTIMANN
Secrétaire U12-U13